

Formation

Coordonnateur de programme ETP

MAJ juillet 2025

Le CETBA organisme de formation, déclaré auprès de la DIRECCTE sous le N° 72 33 07296 33 est certifié QUALIOPI depuis 2021, ainsi qu'auprès d'Aquitaine CAP Métier sous la référence CARIF 00342809.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Exprimer et analyser ses représentations du coordinateur ETP
- ▶ Expliquer le contexte, le cadre institutionnel et les enjeux de l'ETP,
- ▶ Identifier et analyser les missions du coordonnateur de programme,
- ▶ Définir les étapes du processus projet,
- ▶ Définir les étapes de la mise en œuvre du projet,
- ▶ Formaliser méthodologiquement le projet,
- ▶ Analyser la pertinence, la faisabilité et la cohérence de son projet,
- ▶ Définir les modalités de coordination au sein de sa structure,
- ▶ Élaborer un plan de communication,
- ▶ Faire le lien entre les différents types d'évaluation en ETP,
- ▶ Définir le rôle du coordinateur dans la construction d'un dispositif d'évaluation,
- ▶ Planifier les évaluations du programme ETP.

PUBLIC CIBLE ET PRÉ-REQUIS

- ▶ Tout professionnel de santé souhaitant acquérir ou renforcer des compétences d'ETP dans l'exercice de sa pratique au quotidien
- ▶ Les collaborateurs de l'équipe non professionnels de santé
- ▶ Les patients
- ▶ Les aidants

DURÉE

42 heures en présentiel
+ travail intersession

DATES ET LIEUX

Voir site www.cetba.fr

COÛT

1350€ par participant. pour les formations sur site, nous contacter

MODALITÉS D'ACCÈS

A) Inscription préalable :

- l'inscription à la formation doit être effectuée au moins 15 jours avant le début de la session.
- Se préinscrire via le site internet dans l'onglet inscription : <https://cetba-formations.fr/formations/>
- Toute inscription est validée après confirmation écrite (e-mail) de notre part.

B) Conditions financières : Le paiement des frais de formation doit être effectué avant le début de la session, sauf en cas d'accord particulier (paiement échelonné ou payable en fin de formation pour les financeurs). Modalités de règlement : virement bancaire ou chèque.

C) Les participants doivent se présenter au lieu de formation à l'heure. Les informations pratiques seront communiquées lors de l'envoi de la convocation 15 jours avant le début de la formation.

D) Conditions d'annulation : Toute annulation doit être signalée, voir CGV.

SITUATION DE HANDICAP OU AUTRES SPÉCIFICITÉS



Vous êtes en situation de handicap, vous avez besoin d'aménager votre parcours de formation pour de multiples raisons.

L'organisme de formation a mis en place des partenariats avec des organismes qui peuvent accompagner des personnes en situation de handicap.

Informez-nous, dès notre première rencontre, de vos contraintes et du contexte dans lequel vous envisagez votre parcours de formation ou bien votre accompagnement. Cela nous permettra de vous proposer une modularisation que ce soit en termes de rythme quotidien ou hebdomadaire, d'aménagement du matériel pédagogique ou d'un besoin de suivi spécifique.

LA FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES POUR 2024

- ▶ 1 session de formation, 2 fois 3 jours réalisées
- ▶ 5 apprenants ont réalisé la formation dans son intégralité et on eut leur certificat de réalisation
- ▶ 1 formateurs avec expérience ont été déployés pour cette formation
- ▶ 90% de taux de satisfaction pour la qualité de la formation
- ▶ 100% des apprenants disent que les objectifs ont été efficace à leur métier
- ▶ 100% des apprenants déclarent que les cette formation va contribuer à leur emploi

CONTACT

Site : <http://www.cetba-formations.fr>
Mail : formations@cetba.fr
Tél : 05.56.47.86.66

204 Avenue Louis Barthou
33 200 Bordeaux.